

Le très hon. M. MACKENZIE KING: J'ai sous les yeux une liste dressée avec un certain soin par l'un des fonctionnaires de l'administration. Elle renferme deux articles—les machines à coudre et les tuyaux de drainage,—auxquels s'appliquent les deux dernières réductions, et relativement à des articles, la note suivante se trouve au bas de la liste:

Ces articles ne sont presque pas importés de la Grande-Bretagne à présent et ils ne le seront probablement pas dans un avenir rapproché.

Tous les autres articles sur lesquels influent les changements opérés tant l'an dernier que cette année sont importés de la Grande-Bretagne. Je tiens à bien faire comprendre que le programme du parti libéral nous mettait en demeure de tendre vers une préférence de moitié envers la métropole. Cette préférence s'applique maintenant dans un grand nombre de cas, et elle est bien près de s'appliquer dans un plus grand nombre de cas encore; cependant, nous avons parfois fait mieux. Si nous avions suivi la tendance que des députés manifestent relativement aux programmes électoraux, nous aurions fait halte après avoir atteint 50 p. 100. Nous prétendons qu'on nous a montré le but auquel nous devons tendre si les circonstances le permettaient. Je le répète, nous avions suivi cette ligne de conduite de manière à aider sensiblement aux consommateurs et aux producteurs, tout en aidant aussi au commerce canadien.

Dans ce budget, nous avons encore fait ressortir l'importance que nous attachons à la réciprocité qui faisait l'objet d'un autre article du programme libéral.

Il ne faut pas que j'oublie de rappeler aussi la réduction très sensible de 50 c. par 100 livres sur les sucres importés tant de la Grande-Bretagne que des autres pays, réduction qui se fera sentir dans tous les foyers du Canada. Le tarif a été remanié à différents temps, mais les modifications qui y ont été apportées l'an dernier et cette année tendent le plus souvent à l'abaisser, sans compter que les dégrèvements dont j'ai parlé sont d'un très réel secours à la population.

Monsieur l'Orateur, sachant que le présent budget se distingue surtout en ce qu'il ne comporte pas d'augmentation des impôts, en ce qu'il réduit de façon très appréciable un grand nombre de droits de douane, qu'il dégrève très sensiblement les sucres, abaisse le tarif de préférence anglaise à l'égard de tous les articles importés par les ports canadiens et réitère l'offre de la réciprocité commerciale à nos voisins du sud; sachant cela, dis-je, comment peut-on en venir à la conclusion qu'il s'agit ici d'un budget protectionniste? Par le même raisonnement et en supposant que nous aurions fait tout le con-

traire, c'est-à-dire que nous eussions opéré un relèvement général des droits, diminué la préférence anglaise, augmenté de 50 c. par 100 livres le droit sur les sucres et proclamé que nous n'avions plus foi en la réciprocité, les membres de la gauche auraient pu présenter et appuyer un amendement déclarant qu'ils ne sauraient approuver notre budget parce qu'il tendrait au libre-échange.

Dans l'examen du présent budget et il faut aussi tenir compte des lois qui ont déjà été ou qui seront vraisemblablement votées au cours de la session actuelle. Des conventions de commerce ont été conclues avec la France et l'Italie, qui apporteront beaucoup de soulagement aux consommateurs du Dominion et, à ce que nous croyons, contribueront largement à développer notre commerce. Puis la loi des enquêtes sur les coalitions, que nous comptons voir définitivement adoptée, renferme une disposition qui autorise le Gouvernement à faire décréter la réduction des droits de douane chaque fois qu'une enquête tenue sous le régime de cette loi établira que des groupes se font du tarif un moyen de réaliser des bénéfices excessifs. Ces différentes lois font partie du programme législatif que nous proposons à la Chambre et qui se rattache au présent budget. Je soutiens donc, monsieur l'Orateur, que loin d'avoir la tendance que certains membres de la gauche lui attribuent, ce budget vise manifestement à donner plus de liberté au commerce et à faire que les masses populaires puissent se procurer à meilleur compte les choses nécessaires à la vie.

Un mot maintenant à ceux de mes honorables amis qui croient fermement au libre-échange. Hier soir, le représentant de Brome (M. McMaster) nous parlait de ses premières études d'économie politique. C'est vraisemblablement dans les études de cette sorte que la plupart d'entre nous ont puisé les premières notions des choses qui ont trait au tarif. Ils sont cependant nombreux ceux qui oublient qu'il existe une différence entre l'étude et la mise en pratique d'une doctrine lorsqu'il faut tenir compte de circonstances bien déterminées. Nombreux aussi ceux qui, transportant leur bagage académique dans le monde prosaïque des affaires, ne peuvent plus rendre d'utiles services pour la simple raison qu'ils n'aperçoivent pas la différence entre la théorie et la pratique. Si toutes les nations du globe étaient libre-échangistes et qu'il n'existât point entre elles de murailles douanières, le monde connaîtrait certainement le régime idéal. Au point de vue théorique, le libre-échange est absolument inattaquable. Il y va de l'intérêt de l'humanité entière, cela saute aux yeux, que le capital se porte vers les industries qui, sous le rapport du coût re-